

FICHE G	DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DE L'OFFRE ÉCONOMIQUE TERRITORIALE ARDENNAISE
<p>ENJEUX</p>	<p>Accompagner le développement économique pour permettre le maintien et la création d'entreprises et d'emplois est une priorité des collectivités territoriales. Celle-ci se traduit notamment par la création de zones d'activités.</p> <p>Or, les besoins évoluent : les investisseurs sont aujourd'hui davantage à la recherche de solutions clés en main (immobilier) plutôt que de foncier. Le comportement des consommateurs change et les attentes s'orientent vers le commerce de proximité.</p> <p>Il existe déjà sur le département des capacités d'accueil pour les activités économiques. Ces zones sont dans des états d'avancement différents, parfois seulement planifiées dans le cadre d'un document d'urbanisme.</p> <p>Toutefois, le seul fait d'inscrire ces surfaces dans les documents de planification compromet la durabilité des exploitations en prévoyant une déstructuration de leur parcellaire à moyen terme.</p> <p>Ainsi, il est primordial d'optimiser l'offre économique territoriale en vue de valoriser l'existant et de planifier des espaces complémentaires au plus près des besoins.</p> <p>On cherchera donc à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la concertation entre les acteurs : collectivités, aménageurs, chambres consulaires... - Sensibiliser les élus et les informer du contexte, des compétences et personnes ressources à leur disposition - Encourager l'approche intercommunale afin de disposer d'une offre cohérente et adaptée à l'échelle communale et intercommunale pour être réactif face aux demandes d'implantation ou d'extension des entreprises.
<p>ACTIONS</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ MISE EN PLACE D'UN GROUPE MULTI-ACTEURS POUR FAVORISER LA CONCERTATION <p>Ce groupe réunira les acteurs suivants : Conseil Général, Chambre économique, Direction Départementale des Territoires, communautés de communes et d'agglomération, Agence de développement économique de la Région Champagne-Ardenne (CADEV), parc naturel régional des Ardennes, SAFER...</p> <p>Il sera ouvert à d'autres structures en fonction des sujets étudiés ou de l'évolution du contexte.</p> <p>Il orientera les actions de la fiche G, proposera et développera des outils pédagogiques et des méthodes de travail</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ ELABORATION DE GUIDES D'ACCOMPAGNEMENT À DESTINATION DES ÉLUS ARDENNAIS pour : <ul style="list-style-type: none"> • Informer sur le contexte local : les besoins des investisseurs, les zones d'activités existantes... • Sensibiliser sur des méthodes de travail : concertation à l'échelle intercommunale, faire appel aux interlocuteurs compétents, valoriser en priorité l'existant...

	<p>✓ EXPLOITATION DES DONNÉES DE L'OBSERVATOIRE DES ZONES D'ACTIVITÉS ET DES BÂTIMENTS EXISTANTS-DISPONIBLES À VOCATION INDUSTRIELLE, ARTISANALE, OU COMMERCIALE ET DE LA CONSOMMATION DU FONCIER</p> <ul style="list-style-type: none"> • En se basant sur les outils et bases de données existantes • En identifiant les besoins de chaque acteur • Afin d'analyser la consommation du foncier pour le développement économique et son efficacité
<p>QUI FAIT QUOI ?</p>	<p>Le groupe multi-acteurs se réunira au moins deux fois par an pour échanger, réfléchir en commun à de nouveaux outils et méthodes, les diffuser et les mettre en application, pour étudier des cas concrets</p>
<p>INDICATEURS DE RÉALISATION ET DE RÉSULTAT</p>	<p>Nombre de réunions de concertation Nombre d'outils élaborés et diffusés Évolution de la superficie des zones d'activités et de leur taux de remplissage, évolution du nombre de bâtiments réutilisés Consommation de foncier pour le développement économique Espaces restitués à l'agriculture</p>